



INFO Viti 49

Le bulletin technique viticole des vignerons d'Anjou Saumur,
par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

La photo de la semaine



Boutons floraux séparés, Tigné (49)

L'info à retenir

La pousse végétative s'est accélérée la semaine passée avec un stade moyen à **Boutons floraux agglomérés / 7-8 feuilles étalées**.

Ébourgeonner et épamprer cette semaine.

Protection mildiou et oïdium à renouveler.

Les actualités

Retrouver les **conséquences réglementaires et techniques** de la décision du Conseil d'Etat à propos des cultures considérées comme attractives pour les abeilles dans la rubrique « Pour aller plus loin ».

Enquête recrutements et pratiques RH : Vous êtes une entreprise viticole, de production ou de négoce ? Votre avis nous intéresse ! Répondre au questionnaire d'InterLoire en cliquant [ici](#).

Sommaire

➔ Vu au vignoble

➔ Météo

➔ Dans les vignes

➔ Mildiou

➔ Oïdium

➔ Dose de produit

➔ Vers de la grappe

➔ Black rot

➔ Biodynamie et extraits végétaux

➔ Pour aller plus loin...

➔ Vos contacts

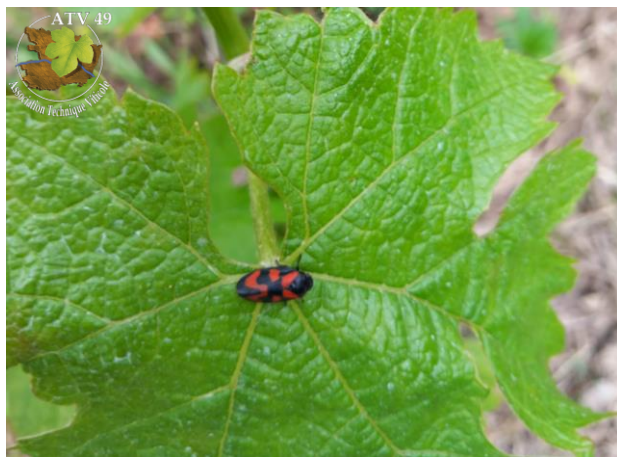


Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire, cliquez dessus dans le sommaire ci-dessus

Vu au vignoble



Essaim d'abeille, Isabelle Suire vigneronne à Berrie (86)



Cercopis sanguin, Cléré-sur-Layon (49)



Cicadelle écumeuse, Sainte-Verge (79)



Punaise Carpopocoris sp., Saint-Cyr-en Bourg (49)



Envoyez-nous vos photos !



Pyrochroidae, Cléré-sur-Layon (49)



Perdrix grise, Yannick Babin vigneron à Concourson-sur-Layon


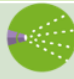
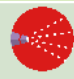








Cicadelle noire, St Lambert du Lattay (49)

Météo

De la pluie cette semaine avec, d'après les modèles, un **cumul potentiel inférieur à 10mm (ARPEGE, ICON-EU) à 20 mm (ECMWF et GFS pessimiste) d'ici dimanche.**

Pour les traitements surveiller attentivement le vent, les fenêtres sont très courtes, même le matin où le vent se lève dès 8h...

	Temps	Précipitations en mm			Humidité relative %	T °C min ; max	Condition de pulvérisation, notre avis	
		AROME / ARPEGE	Weather Measures	ICON D2/EU			Matin avant 8h	Après-midi
Mercredi		0,6	3,1	0,8	76 %	10-17°C		
Jeudi		0,4	3,4	0,2	72 %	9-18°C		
Vendredi		1,7	3,1	2,4	78 %	9-19°C		

Conditions de pulvérisation :



bonnes



en fonction des secteurs



mauvaises

Nécrose du gel

Le gel partiel a induit des déformations et des défauts de croissance, notamment sur les feuilles de rang 1 à 3 de la base du rameau : Les zones du limbe ayant gelé ne s'agrandissent plus, ce qui cause des courbures sur les nervures (photo ci-contre : courbure de la nervure centrale) et crispe l'ensemble de la feuille. Sur la face inférieure, il n'y a pas de feutrage gris ni d'hyphe.



Face supérieure de Cabernet Franc (Cléré-sur-Layon)



Face inférieure de Cabernet Franc (Cléré-sur-Layon)






Ne pas confondre avec de l'oidium (photo ci-contre, 2022)



Symptômes d'oidium sur face inférieure

Dans les vignes

Stades phénologiques

CÉPAGE <i>(Nombre de parcelles observées)</i>	3-4 feuilles étalées Grappes visibles 	Boutons floraux agglomérés (BFA) 	Boutons floraux séparés (BFS) 
CHARDONNAY <i>(6 parcelles)</i>		6	
GAMAY <i>(1 parcelle)</i>		1	
GROLLEAU NOIR <i>(2 parcelles)</i>		2	
CHENIN <i>(8 parcelles)</i>		7	1
CABERNET FRANC <i>(12 parcelles)</i>		3	9
CABERNET SAUV. <i>(2 parcelles)</i>	1	1	

Les températures chaudes de ce week-end de l'ascension ont accéléré la pousse de la vigne.

La majorité des parcelles se trouve au stade « Boutons floraux agglomérés ». Les boutons floraux se séparent sur la quasi-totalité des Cabernet franc.

Mildiou

Observations

Aucun symptôme observé à ce jour.

Modélisation et risque

Sans pluie, aucun nouvel épisode contaminant n'a eu lieu la semaine passée. En revanche, la **pousse de la vigne a été intense**.

La **totalité du vignoble est concernée par des contaminations épidémiques** à des intensités variables (très faibles à faibles).

Selon leur intensité, les prochaines pluies maintiendront le risque mildiou à un niveau élevé. Elles continueront à entraîner de nouvelles contaminations de tout organe de la vigne néoformé et non protégé.

Observations terrain	Sensibilité des organes	Notre analyse des prévisions du modèle IFV – Potentiel Système		Notre avis : prise de risque** en fonction des hypothèses de pluviométrie
		Simulations des conditions météo des 7 prochains jours réalisées par le modèle	Risque de contaminations épidémiques*	
Aucune tache observée sur notre réseau	A partir de 4 feuilles étalées : feuilles et inflorescences très sensibles	Du 14/05 au 21/05 : < 20mm	Oui	2
		Du 14/05 au 21/05 : > 20mm		3

0 : risque nul à très faible ; 1 : risque faible ; 2 : risque moyen ; 3 : risque fort

* Consulter le bulletin modélisation de la rubrique Surveillance et protection du vignoble du site techniloire.com (en accès pro)

** Ces risques sont valables en situation de vigueur moyenne, à ressuyage normal

Prophylaxie

Les **travaux d'épamprage** sont essentiels pour éliminer la végétation basse qui constitue le marchepied vers la canopée pour les zoospores de mildiou.

Attention à **ne pas rouler dans des parcelles trempées avec mouillères**, risquant de projeter des spores de mildiou sur la vigne.



Notre avis

Il est nécessaire de **renouveler la protection des vignes avant les épisodes pluvieux annoncés de la semaine**. Surtout si vous arrivez au-delà des 10 jours de protection dans le weekend.

En conventionnel, **privilégier les produits systémiques pour gagner en rémanence sans dépasser les 12 jours**.

Mildiou

Préconisations de produits non classés CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

MALADIE	MATIÈRE ACTIVE, mode d'action Spécialités commerciales (dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)	Spécialités compatibles avec le cahier des charges AB
Mildiou	<p><i>Spécialités à l'abri du lessivage 2 heures après le traitement, renouvellement après 12-14 jours</i></p> <p>CYAZOFAMIDE-PHOSPHONATES, systémique Mildicut, Kenkio, Ysayo (4,5 l/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)</p> <p>FOSETYL AL, systémique Optix Disperss (2,5 kg/ha, 24 heures, irritant)</p> <p>PHOSPHONATES, systémique A associer à un contact. LBG-01F34, Etonan, Pertinan (4 L/ha, 6 heures), Redeli (2,5 L/ha, 6 heures)</p> <p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p>METIRAME , contact Polyram DF* (2 kg/ha, 48 heures, irritant, H373, dangereux pour l'environnement)</p> <p>CUIVRE, contact Voir ci-contre partie AB</p>	 <p><i>Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse</i></p> <p>CUIVRE, contact Bordo 20 micro (20 kg/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)</p> <p>Bouillie RSR Disperss (3,75 kg/ha, 24 heures, corrosif, dangereux pour l'environnement)</p>

Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert

* Homologué sur black rot et excoïrose

Rappel Métirame *: Attention, fin d'homologation de la matière active. Délai accordé pour la vente 28/05/2024, délai accordé pour l'utilisation 28/11/2024.



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.



CALCULEZ VOTRE DOSE



RETROUVEZ NOTRE FICHE TECHNIQUE « PULVERISATION »



Symptôme de mildiou sur pampre observé cette semaine en dehors de notre réseau.

Oïdium

Observations

Aucun symptôme observé ce jour.

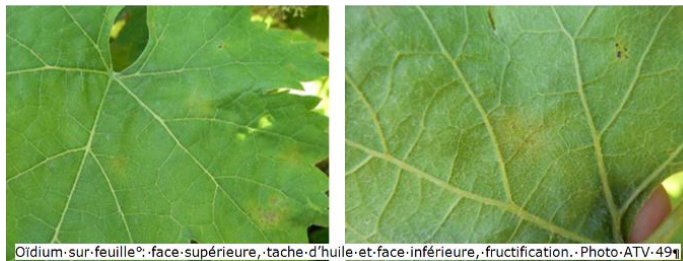
Notre avis

Les températures douces et l'entretien de l'humidité ambiante seront favorables à l'oïdium.

La majorité des parcelles ont atteint leur stade de sensibilité. Vigilance et observation sont donc nécessaires. **Il est important de protéger la vigne.**



Oïdium sur la face inférieure de la feuille



Oïdium-sur-feuille: face-supérieure, tache-d'huile-et-face-inférieure, fructification.-Photo.ATV-49

Les symptômes d'oïdium sur feuilles sont discrets : duvet grisâtre sur la nervure en face inférieure. Les premiers symptômes s'observent sous les feuilles proches du tronc.

CALCULEZ VOTRE DOSE

Préconisations de produits non classés CMR (Cancérogène, Mutagène, Reprotoxique)

MATIÈRE ACTIVE, MODE D'ACTION - Spécialités commerciales
(dose homologuée, DRE, phrase associée au pictogramme de danger)

Spécialités à l'abri du lessivage 2 heures après le traitement, renouvellement après 12-14 jours

DIFENOCONAZOLE, pénétrant

***Score, *Invictus** (0,2 L/ha, 24 heures, irritant, dangereux pour l'environnement, H373)

METRAFENONE, pénétrant

Vivando (0,2 L/ha, 6 heures, dangereux pour l'environnement)

Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse

SOUFRE MOUILLABLE, contact
Voir ci-contre partie AB

Lessivable dès 15-20 mm de pluie et/ou renouvellement après 8-10 jours ou 15-20 cm de pousse

SOUFRE MOUILLABLE, contact
Microthiol spécial dispers
(12,5 kg/ha, 6 heures), **Kumulus DF** (12,5 kg/ha, 6 heures)
Héliosoufre S (7,5 L/ha, 24 heures, corrosif)



Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de connue suffisamment pertinente à ce stade.

Les produits de biocontrôle sont mentionnés en gras et en vert

* Homologué également sur black rot
H373 : danger à long terme pour la santé

Doses de produit

Nous vous proposons dans ce tableau les préconisations de l'outil Optidose® développé par l'IFV, pour une parcelle de sensibilité moyenne, plantée à 1,90 m. Le pourcentage indiqué dans le tableau est le pourcentage de la dose homologuée à utiliser.

 **CALCULEZ VOTRE DOSE**

HAIE FOLIAIRE	Hauteur : 0,3 m Epaisseur : 0,2 m		Hauteur : 0,45 m Epaisseur : 0,25 m		Hauteur : 0,6 m Epaisseur : 0,35 m	
STADE	3-4 feuilles étalées		Boutons floraux agglomérés		Boutons floraux séparés	
RISQUE	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium	Mildiou	Oïdium
FAIBLE	20 %	20 %	20 %	20 %	30 %	30 %
MOYEN	30 %	30 %	40 %	40 %	50 %	60 %
FORT	40 %	40 %	50 %	50 %	70 %	70 %

Précision pour l'oïdium

Dans Optidose®, saisissez :

- risque faible pour les parcelles de Grolleau, cépage peu sensible
- risque fort pour les parcelles sensibles, c'est-à-dire ayant de l'oïdium tous les ans après la fermeture
- pour les autres parcelles, indiquez un risque moyen

Précision pour le cuivre

En se basant sur une dose pleine de 600g/ha de cuivre métal :

- 50 % de la dose signifie que vous devez appliquer 300 g/ha
- 80 % de la dose correspond à 480 g/ha

Quantité de produit formulé à appliquer en fonction de la quantité de cuivre métal souhaitée :

SPÉCIALITÉ	FORME	CONCENTRATION	Quantité de cuivre métal souhaitée en g/ha						kg/ha de produit commercial
			100	200	300	400	500	600 « pleine dose »	
Bordo 20 micro	Sulfate	200 g/kg	0,5	1	1,5	2	2,5	3	
BB RSR Disperss	Sulfate	200 g/kg	0,5	1	1,5	2	2,5	3	

Compte-tenu du risque moyen et du développement de la haie foliaire, vous pouvez appliquer 50% de la dose (optidose®).

Sur notre vignoble, on considère une pleine dose à 600 g de cuivre métal appliqué par ha. 50% de dose correspond à 300g de cuivre métal, soit environ **1,5 kg/ha de produits dosés à 200 g/kg**.

Vers de la grappe

Observations

	Eudémis piégées		Cochylis piégées	
	13/05	Evolution par rapport à la semaine précédente	13/05	Evolution par rapport à la semaine précédente
Rablay	0	- 6	1	- 3
Bellevigne-en-Layon	3	+ 3	4	+ 4
Concourson-sur-Layon	1	- 2	0	=
Parnay	20	- 34	0	=

Aucun glomérule n'a été observé.

Stratégie de protection

En première génération, le piégeage est utilisé comme indicateur de présence des papillons et non comme un outil d'aide à la décision.

La première génération peut avoir un effet sur le potentiel de rendement, mais non sur la présence de pourriture grise. La protection se raisonne donc en fonction de la charge des parcelles et de l'observation des glomérules au **stade « Boutons Floraux Séparés »**, stade atteint sur 10 parcelles de notre réseau.

BLACK ROT

Observations

Une tache observée sur une parcelle de notre réseau.

Notre avis

Sur feuilles, le Black Rot présente des taches circulaires, « café au lait » avec lisérés bruns à violacés. Ce qui permettra de trancher vers une maladie fongique est la présence d'organes reproducteurs comme les pycnides sur la face supérieure (photo ci-contre). S'il y a un doute, prélever la feuille dans un sachet plastique avec un papier humide et attendre l'apparition de ces pycnides noirâtres au centre de la tache.

Si vous identifiez des symptômes dans vos parcelles, opter pour des produits ayant la double homologation mildiou / Black-rot ou oïdium / Black-rot.



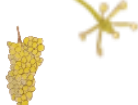















Source : ephytia





 **RETROUVER NOTRE FICHE**
 « [TECH' VITI BLACK ROT](#) »

Biodynamie

Calendrier lunaire et planétaire

Mercredi 15	Jeudi 16	Vendredi 17	Samedi 18	Dimanche 19	Lundi 20	Mardi 21	Mercredi 22
							
							
Soutirage, filtration, mise	Soutirage, filtration, mise	Apogée lunaire Travail du sol Soutirage, filtration, mise	Travail du sol	Noeud lunaire (15h-22h)	Travail du sol	Travail du sol	Travail du sol

Sources : Agenda biodynamique de Pierre et Vincent MASSON, Biodynamie Services. Calendrier des semis d'après Maria et Mathias K. THUN, MABD.

 Lune montante  Lune descendante  Pleine lune  Nouvelle lune

Extraits végétaux

Le **saule** reste une plante d'actualité pour faire face à l'humidité et stimuler les défenses de la vigne.

La tisane de saule a la capacité de stimuler les défenses de la vigne grâce aux polyphénols, notamment l'acide salicylique qu'elle contient. Cet acide provoque la production de stilbènes toxiques avant l'attaque de mildiou et la synthèse de protéines de résistance lors de l'attaque, réduisant ainsi la sporulation.

De plus, l'acide salicylique diminuerait l'impact de l'humidité et contrôlerait l'ouverture des stomates (Anosheh et al., 2012; EFSA, 2014).

Pour 1 hectare, utiliser 50 g d'écorce sèche ou 100 g de jeunes tiges sèches ou 1 kg de tiges fraîches finement hachées/broyées.

Retrouver le mode opératoire complet dans notre guide « [les extraits végétaux en viticulture](#) » (page 15).

De la **prêle** (*equisetum arvense*) extraite en décoction peut être associée à l'extrait de saule.

Des [résultats d'essais](#) (source : Ecophytopic) ont montré des résultats encourageants, lorsque la prêle et le saule étaient appliquées en alternance ou associées, comme pour l'association prêle et **ortie**.



Le saule, *Salix alba*

Pour aller plus loin...


Arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et autres pollinisateurs


Désormais, la vigne ne fait plus partie de la liste des cultures considérées comme non attractives pour les abeilles et autres pollinisateurs.


L'arrêté du 20 novembre 2021, s'applique donc à la vigne. Tous les produits phytosanitaires, y compris les adjuvants sont

concernés par l'arrêté. Seuls les produits d'éclaircissage et les Préparations Naturelles Peu Préoccupantes (PNPP) ne sont pas concernés.

Légende :

 Application possible uniquement 2h avant à 3h après le coucher du soleil

 Traitement autorisé

 Traitement interdit

Vigne en fleur



- Tous les produits avec une mention « Application possible en floraison... »
 - Insecticides ou acaricides avec ancienne mention abeille (2003)
- Broyer les inter-rangs attractifs en fleur**
- Fongicides, herbicides ou adjuvants sans phrase relative à un danger pour les abeilles ou à une interdiction en période de floraison.
- En cas d'urgence les fongicides peuvent être appliqués en dehors des horaires autorisés.*



- Tous les produits avec une phrase « Dangereux pour les abeilles » et/ou « Ne pas appliquer durant la floraison »
- Insecticides ou acaricides ne comportant pas l'ancienne mention abeille (2003)**

Hors période de floraison de la vigne avec un inter-rang attractif en fleur



Fongicide ou adjuvant sans phrase relative à un danger pour les abeilles ou à une interdiction si adventices en fleur.



Herbicide sans phrase relative à un danger pour les abeilles ou à une interdiction si adventices en fleur

- Tous les produits avec une phrase « Dangereux pour les abeilles » et/ou « Ne pas appliquer durant la floraison »
- Tous les insecticides ou acaricides.



Broyage de l'inter-rang



Tous les produits

 **RETROUVEZ TOUS NOS BULLETINS ET FICHES TECHNIQUES SUR LE SITE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DES PAYS DE LA LOIRE.**
Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Rédacteurs et comité de relecture

Guillaume Gastaldi Responsable du pôle viticulture	06.24.89.02.70	guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr
Thomas Chassaing Viticulture et changement climatique	06.71.57.80.35	thomas.chassaing@pl.chambagri.fr
Antoine Cuegniet Viticulture biologique et biodynamique	07.86.43.03.38	antoine.cuegniet@pl.chambagri.fr
Camille Domec-Moulié Viticulture et environnement	06.23.40.55.91	camille.domec-moulie@pl.chambagri.fr
Perrine Dubois Viticulture et sol	06.83.89.85.39	perrine.dubois@pl.chambagri.fr
Marie Esmiller Viticulture et environnement	06.26.72.69.18	marie.esmiller@pl.chambagri.fr
Cécile Moulis Viticulture et environnement	06.28.91.71.25	cecile.moulis@pl.chambagri.fr
Juliette Svrclin Viticulture et environnement	06.61.66.12.47	juliette.svrclin@pl.chambagri.fr
Notre assistante		
Nathalie Thomas Assistante de l'équipe viticulture	02.49.18.78.14	nathalie.thomas@pl.chambagri.fr

Nos partenaires



INTERLOIRE
Interprofession des Vins du Val de Loire

Informations réglementaires

Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal n°7 du 07/05/2024 consultable gratuitement.

La Chambre d'Agriculture de région Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambre d'agriculture France.

Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture de région des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire auprès de Groupama Loire Bretagne sous le numéro de police 04403837J.

Retrouvez le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur [le site de l'ANSES](#).

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle sur [le site Ecophytoic](#).

Attention : avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent.

Enjeux environnementaux, se référer à cette [page](#).

Mise en œuvre d'actions concourant aux économies de produits phytopharmaceutiques, consulter cette [page](#).

ENR - Bulletin vit 14

MAJ : 06.02.24